

Décision

Générale

colonial

Décision n° 370 concernant le reclassement des agents auxiliaires autochtones en service à la milice.

n° 370

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 mars 1947

Numéro JO
n° 3 du 30/03/1947

Date du numéro
30 mars 1947

TEXTE INTÉGRAL

Sont reclassés ainsi qu'il suit les agents auxiliaires autochtones en service à la milice :